

03 MAR 2006

Le 27 février 2006

Monsieur Jean-Pierre Gauthier
Président
Conseil Cris-Québec sur la foresterie
2875, boulevard Laurier, Édifice Le Delta
11^e étage, local 1180
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Monsieur le Président,

Je donne suite à votre lettre du 21 novembre 2005 concernant le rapport d'évaluation du fonctionnement des groupes de travail conjoints (GTC). Vous me proposez de désigner des représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) afin de former un groupe de travail pour analyser et donner suite aux recommandations de ce rapport.

Permettez-moi d'abord de vous remercier ainsi que votre équipe pour ce premier diagnostic du fonctionnement des GTC. La synthèse des éléments à améliorer devrait nous aider dans nos démarches pour faire en sorte que les groupes de travail conjoints soient encore plus efficaces.

Je retiens notamment de ce rapport qu'il faudra préciser les responsabilités et les liens qui existent entre les principaux intervenants de l'Entente. De même, je comprends bien l'importance que les Cris accordent au besoin de participer *a priori* au processus de planification des activités d'aménagement forestier.

Québec
Bureau A-308
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 643-7295
Télécopieur : (418) 643-4318
pierre.corbeil@mmf.gouv.qc.ca

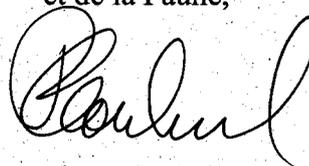
Val-d'Or
Bureau 202
888, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6
Téléphone : (819) 824-3333
Télécopieur : (819) 824-4300

...2

Je suis d'accord avec la proposition du Conseil Cris-Québec sur la foresterie concernant la création d'un comité bipartite, appuyé par le Secrétariat du Conseil, pour donner suite aux recommandations contenues dans le rapport déposé. À cet effet, je vous informe que MM. Georges Laferrière, chef de l'unité de gestion de Chibougamau, André Roy, chef de l'unité de gestion de l'Harricana et de Quévillon, Marco Trudel, responsable du bureau à Quévillon et Roch Allen, adjoint au directeur de l'anénagement de la faune du Nord-du-Québec, seront les représentants du MRNF sur ce groupe de travail. Je vous invite à communiquer directement avec eux pour amorcer les travaux nécessaires. Leurs coordonnées sont jointes en annexe à la présente.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Ressources naturelles
et de la Faune,



Pierre Corbeil

p. j. 1